



Oleith Primaire BEECK

Couche de fond inhibant l'eau dans le système Oleith BEECK pour le bois sur les façades

1. Caractéristiques du produit

Couche de fond à la standolie d'huile de lin, sans résine de synthèse, d'aspect lasuré blanc mat. Idéal pour les bardages de façades en bois de conifères sciés bruts, de même que les murs de protection acoustique et visuelle et les soubassements de toit. Une à deux couches de fond avec Oleith Primaire BEECK sur le bois brut ou imprégné. Recouvrement coloré de finition subséquent avec Oleith Top BEECK.

1.1. Composition

- Cuisson de standolies et de résine d'arbres végétales siccavant, sans résine de synthèse (p. ex. résine alkyde)
- Charge et agent de matage minéraux hautement perméables à la vapeur d'eau comme pont de silicification
- Dissolution dans des huiles essentielles et un solvant sans arôme ; protecteur de film

1.2. Caractéristiques techniques

1.2.1. Aperçu

- Application sur les façades
- Les propriétés hydrophobe et solidifiant réduisent fortement le gonflement du bois et les efflorescences
- A diffusion ouverte, régule l'humidité
- Pouvoir de pénétration le plus élevé grâce au faible poids moléculaire de l'huile de lin, ne tend pas à s'écailler
- Excellente adhésion, même sur les bois compacts ayant peu de pores
- Pont de silicification idéal pour Oleith Top BEECK
- Mise en œuvre rationnelle

1.2.2. Caractéristiques importantes pour la physique du bâtiment

Paramètres	Valeur	Conformité
Densité 20°C :	+/- 1,02 kg / L	
Viscosité 20°C :	+/- 36 s (coupe 3 mm)	ISO 2431
Valeur s_d (H_2O) :	< 0,5 m	NBN EN ISO 7783-2
Degré de brillance 85° :	mat (< 10)	NBN EN ISO 2813
Point éclair :	61°C	
Teneur en COV (max.):	400 g / L	ChemVOCFarbV, cat. A / h

1.2.3. Teinte

- Blanc lasurant. Teinter Oleith Primaire BEECK avec max. 8 % de Peinture à la standolie pour extérieur BEECK lorsque le recouvrement subséquent de Oleith Top BEECK est fait avec un ton plein.

2. Mise en œuvre

2.1. Exigences en matière de support

- Le support doit être propre, sec, solide, stable et exempt de substances efflorescentes, colorantes ou susceptibles d'entraver l'adhérence ou de retarder le séchage. Application dans le domaine de façades faites de planches de bardage en bois de conifères (sapin, épicéa, pin, mélèze, douglas) non traité ou imprégné avec des produits non filmogènes, ayant idéalement une surface sciée brute et rugueuse.
- Prendre en compte ce qui suit : BEECK Oleith convient spécifiquement dans le domaine des façades, pour les bois ou les constructions en bois qui supportent le gonflement et le retrait dus aux intempéries et liés à la formation de fissures lors d'un arrosage ou d'une projection d'eau (stabilité dimensionnelle limitée, NBN EN 927-1). Les dimensions de planche doivent donc être suffisantes et le raccord vissé doit permettre des modifications dimensionnelles sans tension. Un système de recouvrement à pores ouverts ne sera jamais capable de rendre résistante aux intempéries et sauver une construction inapte pour l'extérieur ! Ne convient pas pour les surfaces horizontales soumises aux intempéries, les meubles de jardin, les équipements de jeux ou d'autres composants semblables sollicités mécaniquement, ni pour les colombages ou les constructions en bois à stabilité dimensionnelle, par ex. les fenêtres (recommandation : Peintures à la standolie pour extérieur BEECK).

2.2. Bref schéma d'application standard

• *Sur un bardage non traité dans la zone de façade :*

Faire 1 (à 2) couche(s) de fond avec Oleith Primaire BEECK, ensuite 2 couches avec Oleith Top BEECK. Sur les bâtiments exposés (côtés sud et ouest), faire 3 couches de finition, tout comme sur les parties librement exposées aux intempéries.

2.3. Support et prétraitement

- **Bois (bardages sciés, bruts ou traités avec une imprégnation non filmogène dans la zone de façade) :** Conçu pour bardages de façade, les faces inférieures de toiture, les boiseries de protection acoustique et visuelle installés correctement, suffisamment dimensionnés, de forme stable, ventilés et résistants aux intempéries (bois à



Oleith Primaire BEECK

stabilité dimensionnelle limitée selon DIN EN 927-1). L'idéal est un bois sec, légèrement érodé et présentant un fendillement dû au retrait ; le cas échéant, l'arroser puis le faire sécher (pour évacuer l'humidité résiduelle). Prendre en compte la protection du bois constructif et une qualité de bois sans bleuissement, harmoniser la protection chimique du bois, selon DIN 68800 partie 3, avec le système de peinture et la classe de résistance. Humidité maximale du bois de conifère 15%. Tenir compte des bois extérieurs riches en résine (par ex. mélèze) qui ont tendance à subir des flux de résine en cas de chaleur lorsqu'ils sont orientés au sud (éliminer les poches de résine, car la résine en surface empêche la mise en peinture). Appliquer le produit d'imprégnation éventuel sur tous les côtés, bien saturer les zones du bois de bout, réimprégnner les surfaces recoupées ultérieurement. Inspecter la construction (raccords vissés, ventilation dorsale, etc.), casser les arêtes, bisauter les surfaces de coupes inférieures en guise de bords d'égouttage, éviter l'exposition de bois équarris et de plinthes aux intempéries ainsi que les poches d'eau. Poncer, grenailler ou remplacer les parties de bois friables, usées, brûlées au soleil ou grisées, jusqu'au duramen. Brosser ou grenailler le mieux possible les colorations solubles à l'eau, les points de coloration brunâtres et les points de lixiviation, traiter avec un décolorant pour bois ou un anti-grisonnement usuel (contenant de l'acide oxalique), selon les prescriptions du fabricant, laisser sécher les surfaces (humidité résiduelle) et ensuite appliquer 2 couches d'Oleith Primaire BEECK avec un intervalle de séchage suffisant, faire un test. Enlever la saleté, les algues, etc. et si nécessaire, traiter avec le Fongicide BEECK. Arroser le bois raboté et le rendre rugueux en le ponçant grossièrement (grain 40 – 60) en vue d'une meilleure adhérence. Les anciens revêtements à base de laques, d'acrylique ou de résine synthétique qui sont usés, fissurés, détachés et écaillés doivent être poncés en profondeur ou grenaillés. Nettoyer et brosser, selon le cas, les anciens revêtements minéraux, faire un essai.

- **Les supports inappropriés** sont les boiseries horizontales exposées aux intempéries, les bois sollicités mécaniquement et ceux qui sont en contact avec la terre. Prendre en compte la protection constructive et éventuellement chimique du bois selon DIN 68800 partie 3. Tout comme les anciennes couches de peinture à faible adhérence, les bois exotiques, le chêne et les matériaux en bois sont inappropriés.
- **Les supports** défectueux exigent un procédé et un échantillonnage différenciés.

2.3.1. Entretien et post-traitement

Veuillez consulter la fiche technique de Oleith Top BEECK.

2.4. Mise en œuvre

2.4.1. Remarques générales

- Contrôler le caractère approprié du support (voir 2.1 et 2.3). Prendre en compte ici la capacité d'absorption, la résistance ainsi que la structure du support respectif. Echantillonner les surfaces décolorées, efflorescentes, exigeantes et critiques, par ex. les bois et les anciennes couches de peinture décolorés. Garantir un traitement professionnel et un déroulement parfait du travail. Mettre à disposition des équipements de protection individuelle.
- Recouvrir soigneusement les surfaces qui ne sont pas à traiter - en particulier le verre, les appuis de fenêtre, les tuyaux de descente, les surfaces d'enduit, les soubassements et les sols - afin de les protéger contre les éclaboussures.
- Dans chaque unité de surface, recouvrir les planches une à une et sans interruption, éviter les chevauchements et les séchages.
- Ne pas appliquer en cas d'humidité, de risque de gel, sur des surfaces chauffées ou en plein soleil.
- Température de traitement minimale : +12°C. En vue du séchage, garantir une aération et une certaine chaleur (température ambiante), traiter avec le plus grand soin les couches fraîches. La lumière du soleil (rayons UV) favorise le séchage.
- Temps de séchage : dans un climat normal, recouvrable après au plus tôt 48 heures (!). Dans des conditions climatiques fraîches, le temps d'attente entre les couches est de 3 – 4 jours. Des temps d'attente supérieurs sont fondamentalement avantageux. Complètement sec dans un climat normal et manipulable (prêt au montage) après plusieurs jours, éviter les surépaisseurs et les agglutinations collantes, par ex. dans les joints. Protéger les couches de peinture fraîches contre la pluie, accrocher un film d'échafaudage ou procéder à un entreposage sous toit avant le montage.

2.4.2. Application

- Traitement privilégié avec un pinceau plat ou une brosse. L'application au rouleau ou par pulvérisation (basse pression, haute pression, Airmix) est possible, appliquer en couche mince selon un procédé "humide sur humide" et repasser avec une brosse planche après planche, dans le sens des fibres. Pour le traitement par pulvérisation, une application d'essai est conseillée. Eviter la dispersion du produit par le vent. Tenir compte du risque d'auto-inflammation des nattes filtrantes imprégnées par les brouillards de pulvérisation huileux.
- Bien agiter le bidon avant l'usage. Comme dit au point 1.2.3, en cas revêtement subséquent avec un ton plein, ajouter max. 8 % de Peinture à la standolie pour extérieur BEECK.
- Appliquer en couche mince, sans raccord, uniformément et dans le sens des fibres. Eviter de faire des couches trop épaisses, des bords gras et des coulures, le produit doit aussi être soigneusement étalé sur les supports rugueux. Les surfaces fortement absorbantes, de même que les bords de coupe, doivent être recouvertes une fois de plus après 10 minutes, éliminer les excédents.



Oleith Primaire BEECK

- Si nécessaire, diluer avec max. 3 % de Diluant pour standolie BEECK.
- 1 ou 2 couche(s) de fond avec Oleith Primaire BEECK avec un intervalle de temps de minimum 48 heures (!).
- Enlever les fibres de bois relevées après la couche de fond en ponçant les surfaces grossièrement et sans pression.

3. Consommation et conditionnements

Pour les bois rabotés, la consommation est de +/- 0,07 L et, pour les bois sciés bruts, de +/- 0,12 L de Oleith Primaire BEECK par m² et par passage. Déterminer le besoin exact en faisant un essai sur l'objet, toujours bien étaler en couche mince.

Formats d'emballage : 0,25 L / 0,75 L / 2,5 L / 10 L

4. Nettoyage

Nettoyer immédiatement et complètement les appareils, les outils et les vêtements souillés avec le Diluant pour standolie BEECK.

5. Stockage

Dans le bidon original hermétiquement fermé, se conserve au minimum 24 mois. Obturer hermétiquement les emballages entamés.

6. Indication de danger, instructions de sécurité et élimination

Consulter la fiche de données de sécurité CE. Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Indications de danger : Nuisible pour les organismes aquatiques, effet sur le long terme. Consignes de sécurité :

Conserver hors de portée des enfants. Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Eviter le rejet dans l'environnement. Eliminer le contenu et le récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux. Marquage particulier de certains mélanges : Le contact répété peut produire le dessèchement de la peau ou des gercures. Contient de l'huile d'orange et du 3-iodo-2-propynylbutylcarbamate. Peut provoquer des réactions allergiques. Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles.

Les chiffons, papiers et autres matériaux absorbants qui sont imprégnés peuvent présenter un risque d'inflammation ; les stocker et les éliminer dans un récipient fermé et ininflammable.

- Code de déchets des restes du produit : 080112

7. Déclaration

Avec ces informations techniques, nous voulons vous conseiller en raison de nos connaissances et de notre expérience pratique. Toutes les remarques sont sans engagement. Ces remarques ne déchargent pas l'utilisateur de contrôler lui-même le caractère adéquat du produit et la méthode de traitement en fonction du support. Sous réserves de modifications techniques au cours du développement du produit. Tout additif extérieur visant à teindre, diluer, etc. sont interdits. Contrôler les teintes avant le traitement. Lors de l'apparition d'une nouvelle édition, cette fiche technique perd automatiquement sa validité. Les indications figurant dans les fiches de données de sécurité UE dans leur version actuelle sont des indications contraignantes pour la classification selon le règlement sur les matières dangereuses.